



# Aides à l'achat d'un vélo



**Demandez  
à votre  
mairie**

## Subventions pour l'achat d'un vélo électrique

- Ecommoy : 100 € (dans la limite de 15 vélos par an)
- Marigné-Lailly : 100 € (dans la limite de 5 vélos par an)
- Saint-Ouen-en-Belin : 100 € (dans la limite de 5 vélos par an)
- Saint-Gervais-en-Belin : 200 € (dans la limite de 5 vélos par an)
- Laigné-en-Belin : 200 € (dans la limite de 5 vélos par an)

**2024**



## Prime à la conversion et Bonus écologique

Liens



### Bonus vélo classique ou à assistance électrique :

Sous conditions de revenus (RFR : revenu fiscal de référence) :

- **150 €** si le vélo sans pédalage assisté (RFR par part est inférieur ou égal à 6358 € ou par une personne en situation de handicap).
- **300 €** si le vélo avec pédalage assisté (RFR par part est inférieur ou égal à 14089 €) / **400 €** si RFR < ou = à 6358 € ou par une personne en situation de handicap.
- **2000 €** pour les cycles aménagés (transport de personnes ou de marchandises à l'arrière ou l'avant du conducteur ou pour répondre aux besoins de personnes en situation de handicap, pour les cycles pliants (avec ou sans pédalage assisté) et pour les remorques électriques pour cycles et si le véhicule est acquis par une personne physique dont le RFR par part est inférieur ou égal à 6358 € ou par une personne en situation de handicap) / **1000 €** si RFR < ou = à 14089 € ou par une personne morale.

Info complémentaires :

[www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#](http://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#)

### Prime à la conversion :

Personnes physiques ou personnes morales qui s'engagent à rendre un véhicule polluant (camionnette ou voiture...) au profit d'un véhicule moins polluant (vélo électrique, vélo cargo, etc. ).

Info complémentaires :

[www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-conversion](http://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-conversion)

**2024**



## Abonnés Aléop Vélo pliant ou à assistance électrique

### En intermodalité avec le train

- **200 €** pour l'achat d'un vélo pliant ou à assistance électrique (VAE) pour les abonnés Aléop

Liens



Info complémentaires :

[www.paysdelaloire.fr/les-aides/aide-lachat-dun-velo-pliant-ou-assistance-electrique-vae-pour-les-abonnes-aleop](http://www.paysdelaloire.fr/les-aides/aide-lachat-dun-velo-pliant-ou-assistance-electrique-vae-pour-les-abonnes-aleop)

**Ces aides sont cumulables**



Ne pas jeter sur la voie publique